



Association des
Professionnels en
Conseil Climat Energie
et Environnement

Articuler urbanisme et mobilité: leviers et outils pour assurer la synergie



Webconf APCC n°61
9 juin 2022 à 11h



Co-financé par



En partenariat avec



Membre APCC



Témoin



Agenda

- Introduction (2 min)
 - Présentation (30 min)
 - Témoignage (10 min)
 - Questions/Réponses (15 min)
 - Conclusion (3 min)
-

Introduction

- **Qu'est-ce que l'APCC ?**

Association des Professionnels en Conseil Climat, Energie et Environnement

- **Posez vos questions !**

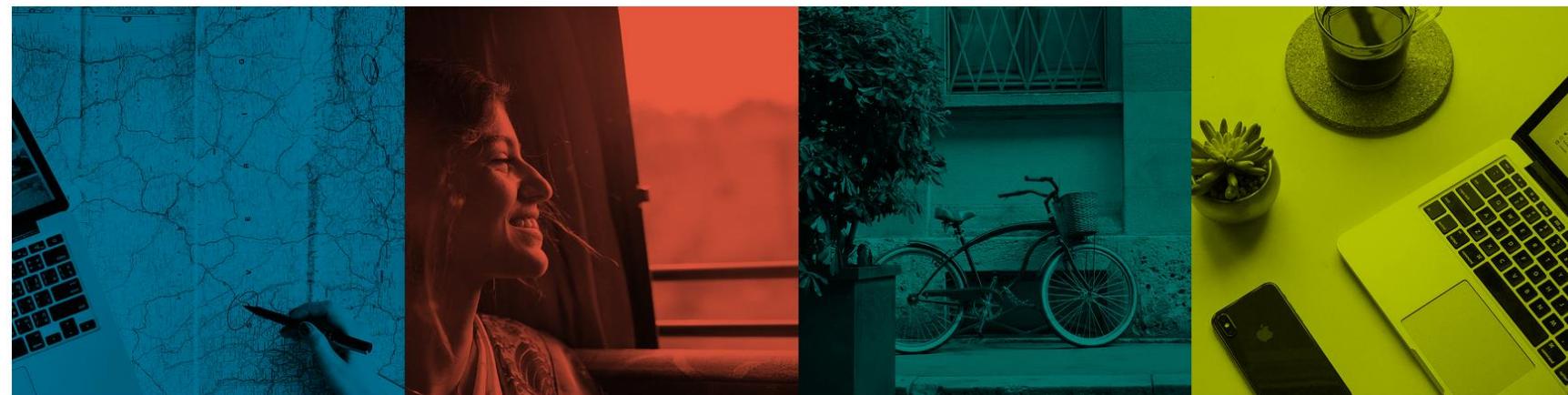
Tout au long de la webconférence, posez vos questions par écrit dans le module Q&R. Ces questions seront traitées au fur et à mesure par les intervenant.e.s.

Toutes les questions non répondues à la fin de la webconf recevront une réponse écrite à postériori,

- **Slides et Replay**

Les slides et le replay seront disponibles quelques heures après la fin de le webconf', sur le site de l'APCC. Vous serez notifié par mail dès la mise en ligne de ces éléments

Iter, coopérative de conseil en mobilités



Planification de la mobilité

Iter par son approche pluridisciplinaire et sa capacité de concertation et de médiation aide à faciliter l'émergence et la fiabilisation de vos projets.

Développement et contractualisation des transports collectifs

Iter vous accompagne dans vos démarches de mise en place ou développement et modernisation de vos réseaux.

Partage de la voirie et des espaces publics

Iter vous aide à concevoir ou modifier votre politique de circulation et stationnement tous modes et à traduire vos ambitions dans des projets d'aménagement et de gestion.

Aide à la mise en œuvre, suivi des projets de mobilité et transport

Iter partage ses compétences par la formation et vous propose des outils développés sur l'ensemble de ses secteurs d'activités.



Géraud Acquier

Chef de projets, associé depuis 1998
planification multimodale – modes actifs - tarification / billettique

A decorative graphic consisting of a light blue rounded rectangle on the left, a white dot on a vertical orange line, and an orange line that curves and extends to the right.

1

Présentation

Cohérence Urbanisme – Mobilité : une définition

« Etat recherché
durant lequel les choix d'agencement des espaces et les pratiques de mobilité
se renforcent mutuellement. »

(Définition Iter)

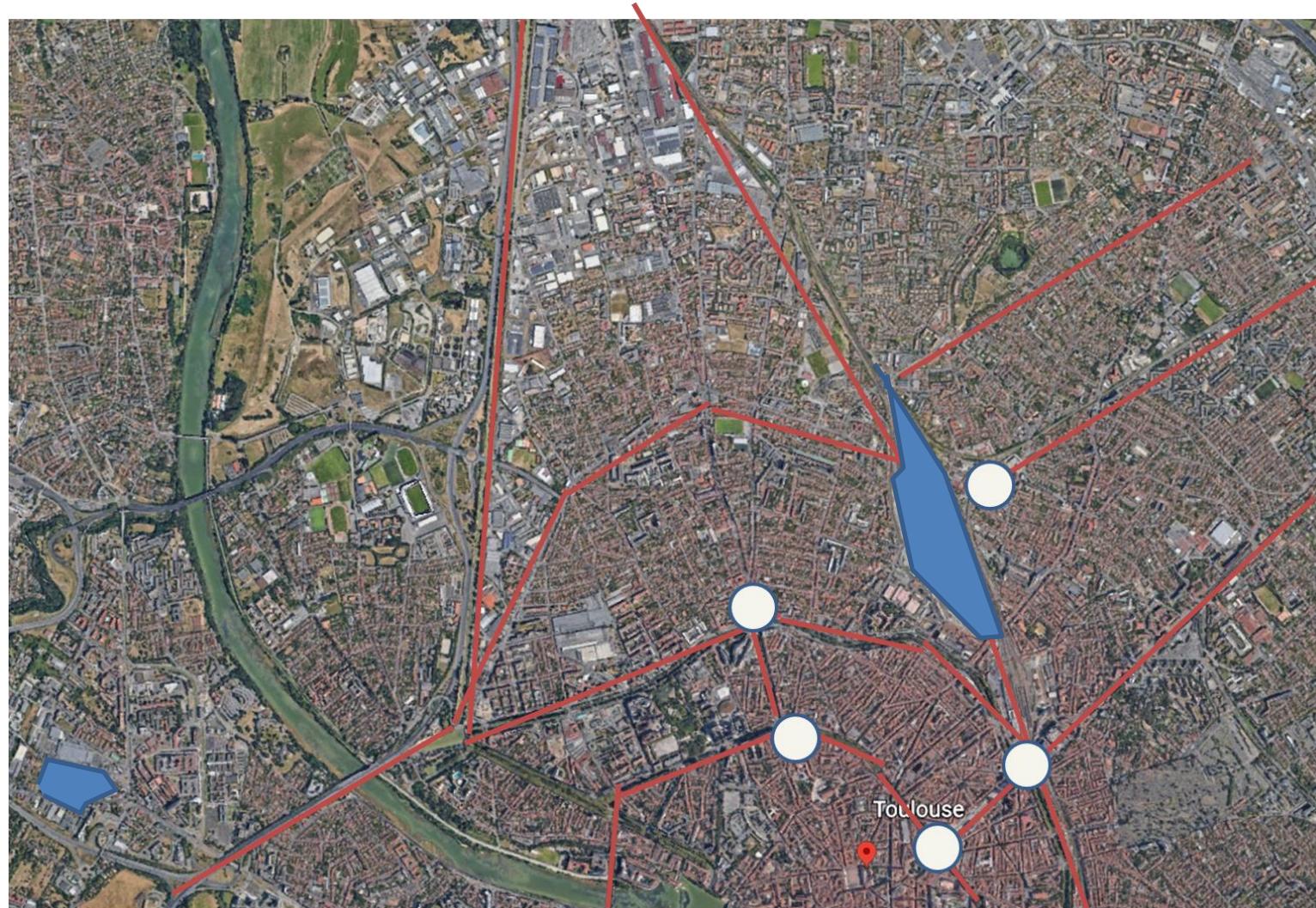
Il s'agit donc :

1. **D'un idéal** dont on cherche à se rapprocher
2. **D'un état instable**
3. **Issue d'une convergence de deux processus** d'action publique

La mobilité créée la ville et structure le territoire...



Les infrastructures relient le territoire... en créant des frontières et des neouds !



Les infrastructures de mobilité consomment l'espace...



	Espace dédié à l'automobile		Espace dédié aux cycles
	Espace dédié aux piétons		Espaces verts



	Espace dédié à l'automobile		Espace dédié aux cycles
	Espace dédié aux piétons		Espaces verts

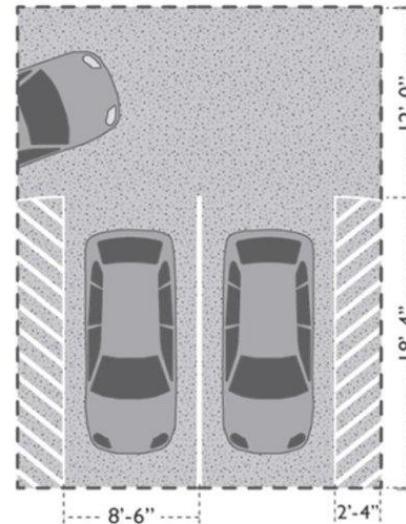
Une rue à Besançon © jeanneavelo.fr

<https://jeanneavelo.fr/2020/03/06/arrogance-of-space-besancon-robert-panier/>

Une contrainte majeure pour l'économie de la construction



size for 2 bedroom apartment: 675 FT²



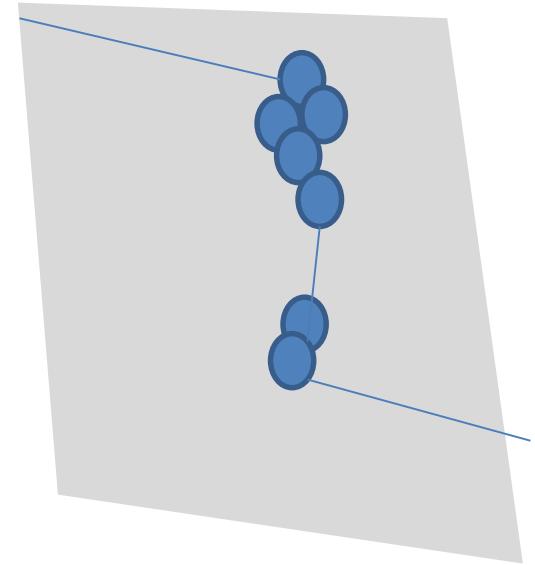
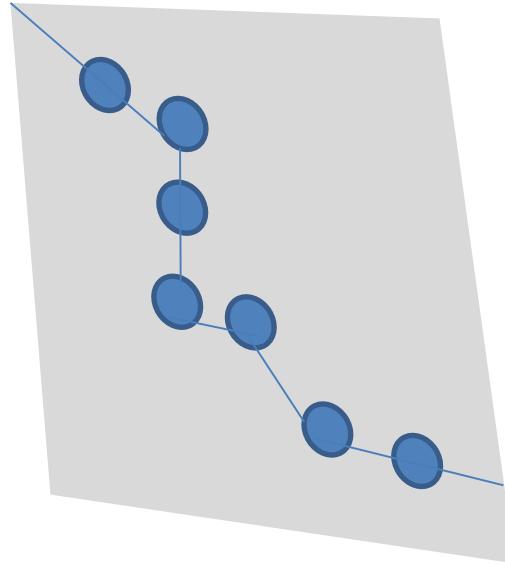
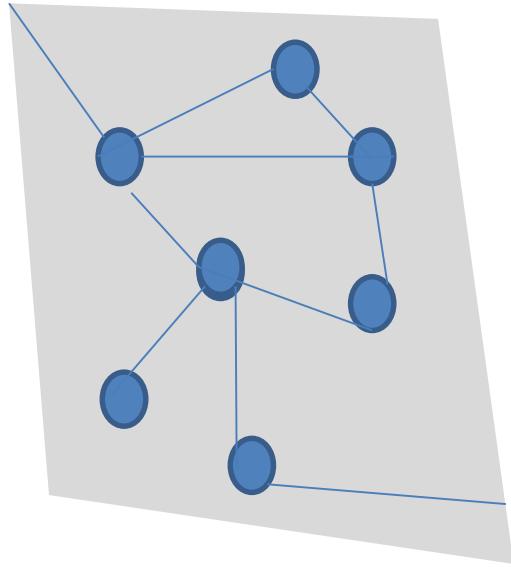
size for 2 parking spaces: 650 FT²



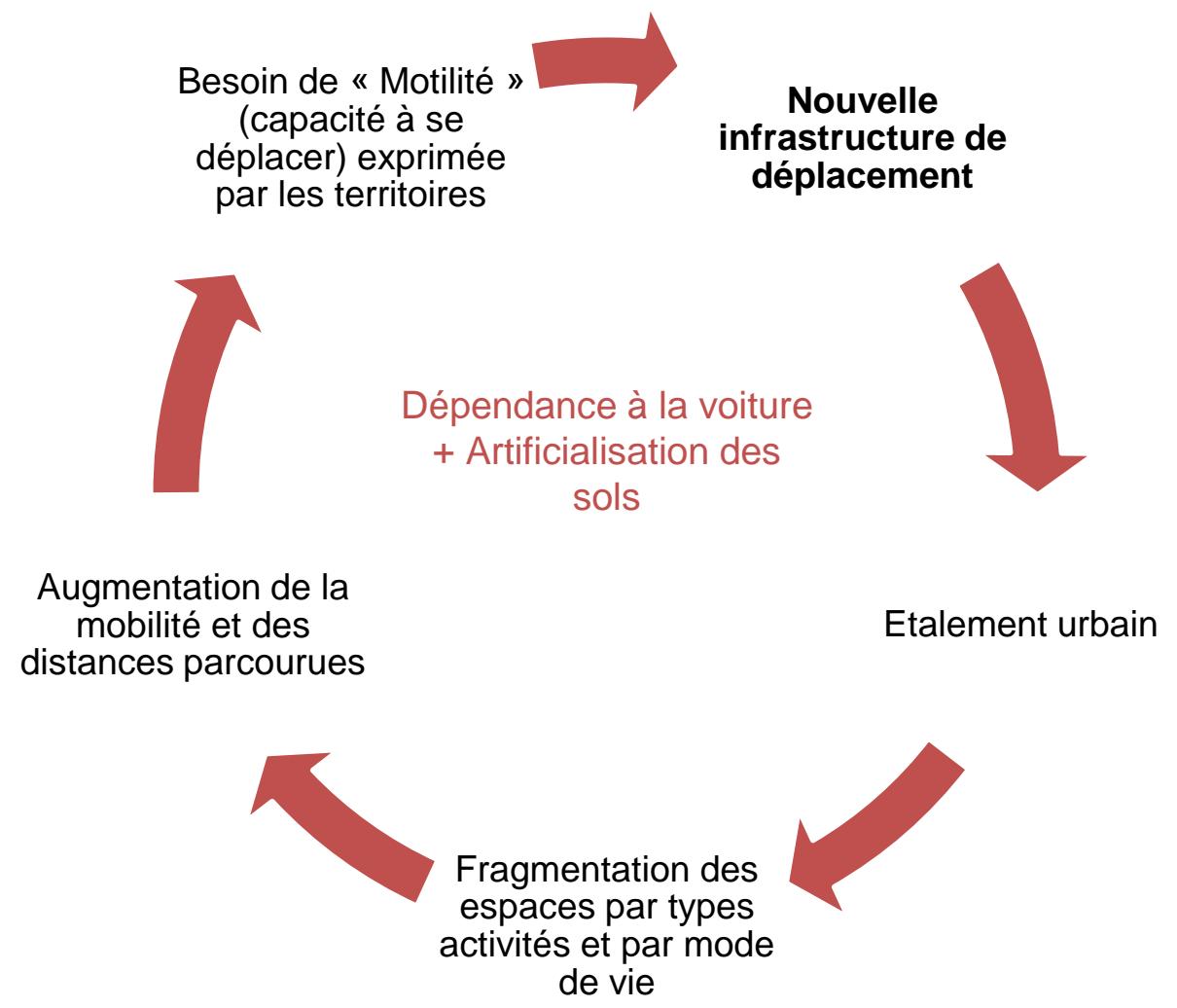
<https://dixit.net/parking-and-the-city/>

Donald Shoup

L'urbanisme crée les habitudes de mobilité !



Une boucle d'interaction rend progressivement les modes individuels indispensables...



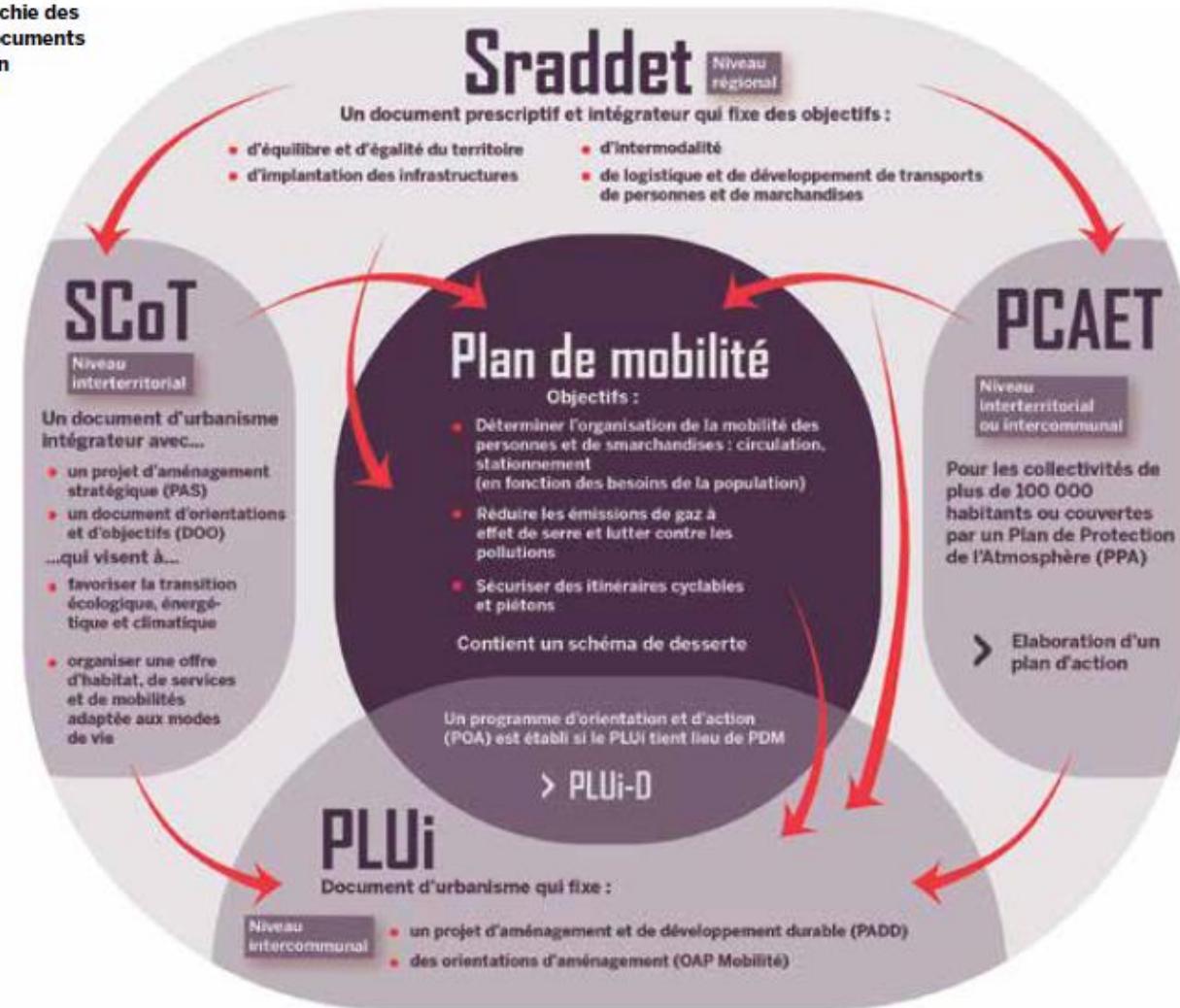
Des lois qui imposent de plus en plus une prise en compte mutuelle...

Tous les plans et programmes soumis à enquêtes publiques font l'objet d'une **consultation des « Personnes Publiques Associées »** censé garantir cette cohérence.

Problème : Cette consultation formelle arrive à la toute fin du projet, juste avant l'enquête publique. Les projets, à ce stade, ne sont généralement adaptés qu'à la marge...

Schéma hiérarchie des normes des documents de planification
© FNAU

Mise en compatibilité

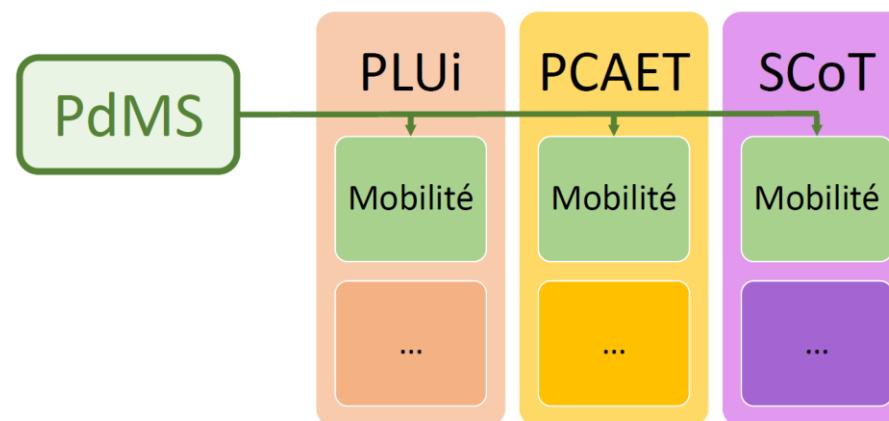


Et le Plan de Mobilité Simplifié ?

Contrairement au Plan de Mobilité (successeur du PDU), le Plan de Mobilité Simplifié (successeur du « Plan de Mobilité Rurale ») ne présente pas de caractère opposable et n'a pas de lien juridique avec les autres documents, dont le PLUI.

La cohérence dans ce cadre ne peut donc s'obtenir que de façon volontaire, en concertant les acteurs de l'urbanisme.

A posteriori, le Plan de Mobilité Simplifié peut constituer le volet mobilité d'un PLUI, d'un SCOT ou d'un PCAET.

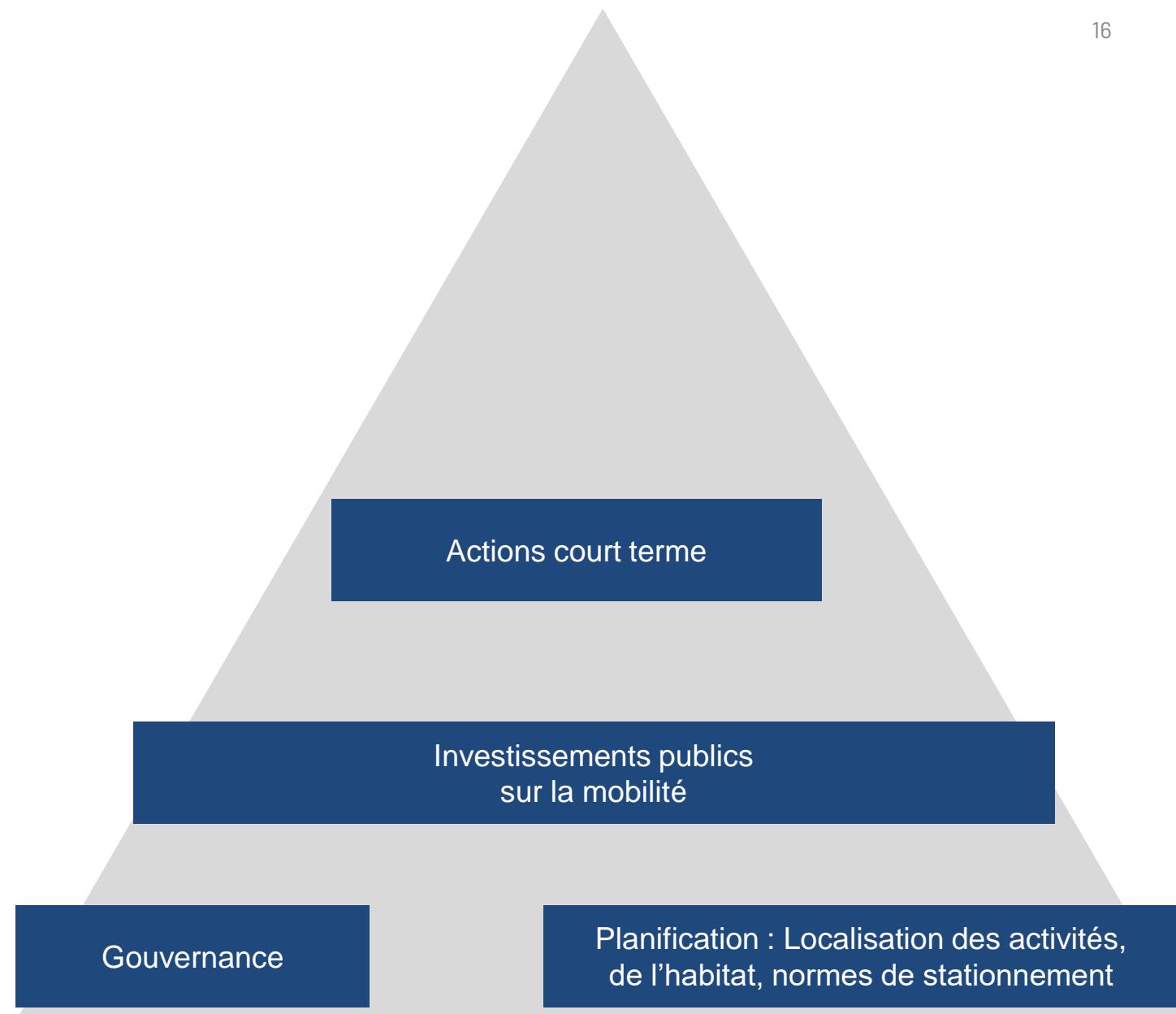


Source: CEREMA, 2020 « Planifier les déplacements dans un territoire rural ou une ville moyenne »

Cohérence Urbanisme et mobilité

Comment s'y
prendre ?

Leviers d'action



Aller vers une intégration progressive des documents de planification de l'urbanisme et de la mobilité.

HIER

« Chacun dans son coin »

Les documents sont élaborés sur des périmètres et des temporalités différentes, sans prise en compte réelle des besoins mutuels.

AUJOURD'HUI

« Tous en même temps »

Les documents sont élaborés sur des périmètres proches, (presque) au même moment... Mais trop souvent chacun dans son coin.

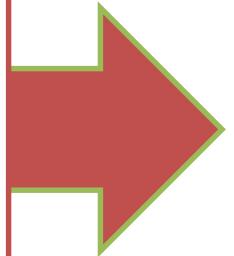
Le « système » urbanisme ↔ mobilité est abordé, de façon encore timide.

DEMAIN ?

« Ensemble »

Les documents sont élaborés sur les mêmes périmètres au même moment, dans un projet coordonné...

Les projets urbanisme et mobilité s'alimentent mutuellement, même s'ils ne sont pas obligatoirement dans un document unique.



Unifier la planification des mobilités et de l'urbanisme : Quelques points de vigilance

Gouvernance

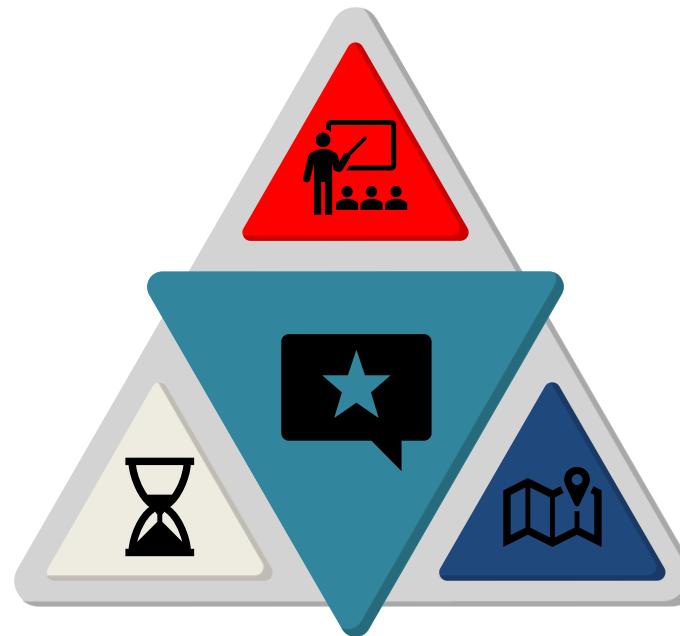
Unifier la planification mobilité et urbanisme est faisable si l'instance décisionnelle est la même. Sinon il faut concevoir la coordination des acteurs. La multiplicité des compétences liées à la mobilité est aussi un problème majeur.

Temporalité

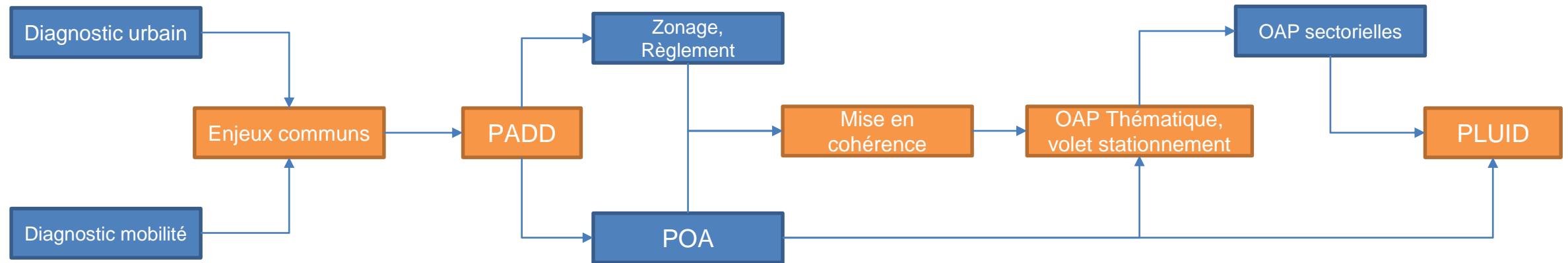
Chaque plan a sa temporalité : 6 ans pour le PCAET, 10 ans pour le Plan de Mobilité, 15 ans pour le PLUI, 20 ans pour le SCOT...

Echelle

Un périmètre de réflexion identique pour les documents d'urbanisme et de mobilité facilite l'articulation des stratégies et une déclinaison opérationnelle conforme aux orientations



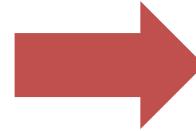
Comment avancer ensemble en conservant la singularité et l'ambition de chaque thématique ? Exemple d'un PLUI-D



Qui assume ce rôle de coordination ?

Gérer l'implantation des activités et de l'habitat

- La densification est indispensable au succès des offres alternatives à l'automobile, qu'il s'agisse des modes actifs, du transport ou de la voiture partagée.
- La création d'emploi le long des axes déjà desservis contribue à améliorer la pertinence de l'offre de transport



Deux exemples inspirants pour les documents d'urbanisme :

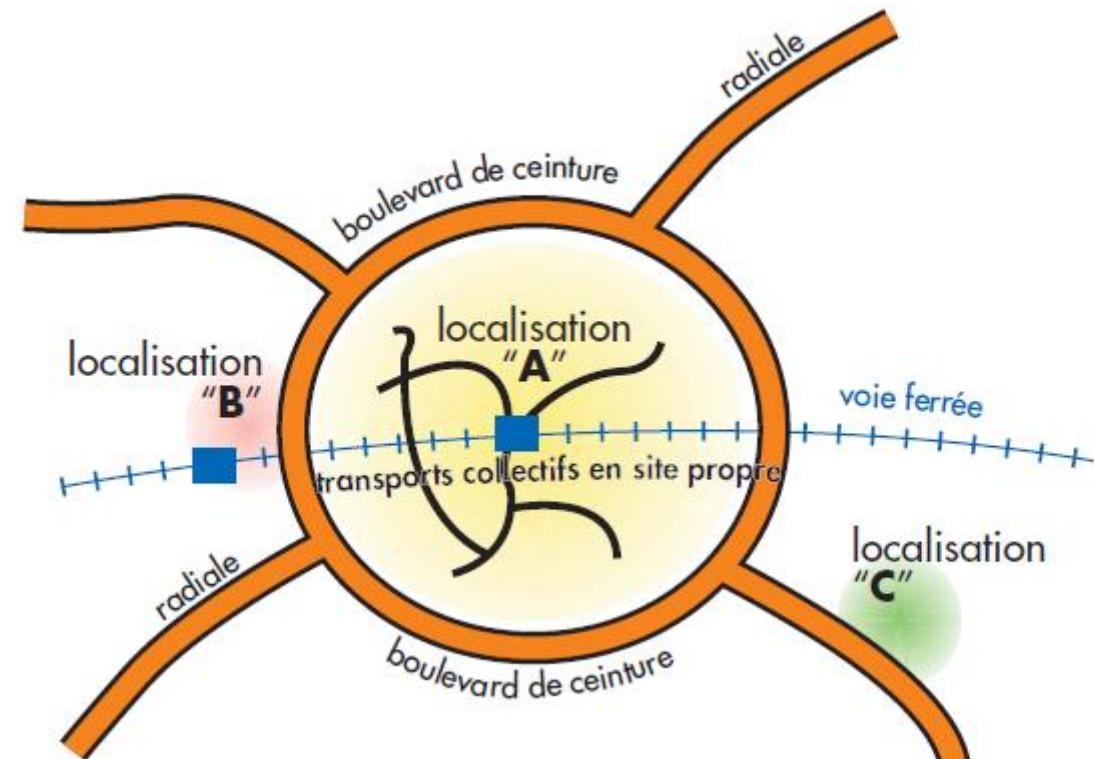
- **La politique ABC** : La bonne activité au bon endroit
- **BIMBY** : « Build in My Backyard »

Exemple : La politique « ABC »

Principe : « **La bonne activité au bon endroit** » : les nouvelles activités sont orientées en mettant en relation leur « profil de mobilité » et le « profil d'accessibilité » des différents secteurs du territoire

Expérimenté aux Pays Bas et en Suisse en dehors des logiques de planification (lien avec le « Transit Oriented Development » mené dans certains Etats américains)

Difficile à appliquer dans ce contexte (nécessite un fort consensus politique), mais peut être appliqué lors de l'élaboration des SCOT et PLUI (diagnostic, définition du zonage,...)



© Epures 2004

Exemple : la démarche « Bimby » (Buid In My Backyard) pour « construire la ville en ville »

Principe : construire dans les enveloppes urbaines en encourageant la division de parcelles (« densification pavillonnaire »).

Démarche particulièrement adaptée aux espaces résidentiels périphériques (lotissements, ...) ou villageois. Nécessite une adaptation des normes de stationnement, une évolution des PLU et des chartes... et surtout une forte animation locale.

Exemple : A Périgueux, 100 créations de nouveaux logements dans les jardins de tous les quartiers de la ville, en 30 mois, soit une vitesse de 40 logements BIMBY/an 10 fois supérieure au rythme observé au cours des années précédentes. Opération reconduite avec un nouveau objectif de 150 logements BIMBY supplémentaires en 3 ans.



INSOLITE. Le bâtisseur de Brantôme veut faire venir la reine d'Angleterre

22267 - mardi 23 février 2015

DL DORDOGNE LIBRE 0,85 €

PÉRIGUEUX

Prêts à faire bâtir au fond du jardin

Une centaine de propriétaires ont dit « oui » au projet Bimby, qui consiste à faire bâtir une seconde maison dans son jardin. Un bon résultat, qui ne permettrait de voir éclore des constructions neuves en ville, à condition de concéder...

SAS VIRGO : 30 ANS DE SAVOIR-FAIRE

UN SERVICE PERSONNALISÉ UN ESPACE DE DÉCOR ET DE ROULEMENT

VIRGO • Psychery • 24460 Nèze-Daude-et-Saint-lac
Tél. 05 53 09 85 18 - Fax 05 53 04 11 54 • www.virgoassociés.com

DL GRAND PÉRIGUEUX

Ils sont prêts à faire bâtir dans leur jardin

■ Faire construire une maison dans son jardin, c'est le concept du projet Bimby lancé l'automne dernier à Périgueux.

■ Une centaine de propriétaires ont été entendus par l'ado.

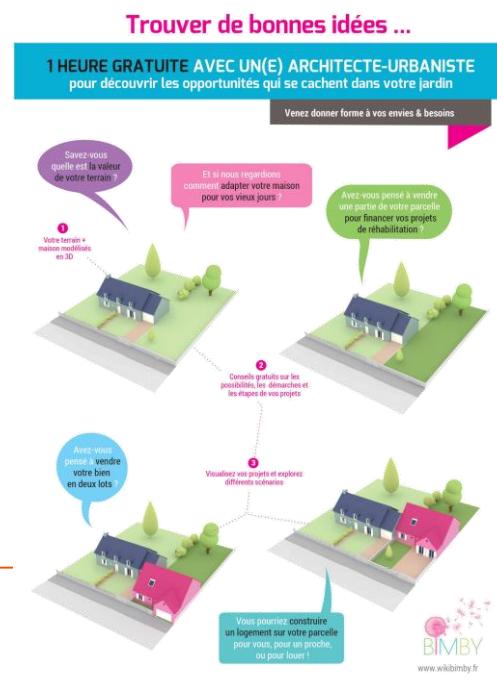
■ Le motif des projets pourrait abriter dans les deux ans...

Toutes les villes vif

■ Les nouvelles constructions de Bimby ont permis une réelle revitalisation de nos quartiers périphériques et de nos centres-villes.

« L'entretien du jardin commence à me coûter »

« Je voudrais faire un studio pour ma fille »



Assouplir les règles de stationnement dans les PLUI



Assouplir les règles de stationnement dans les PLUI

La réduction voire la suppression de normes minimum de création du stationnement :

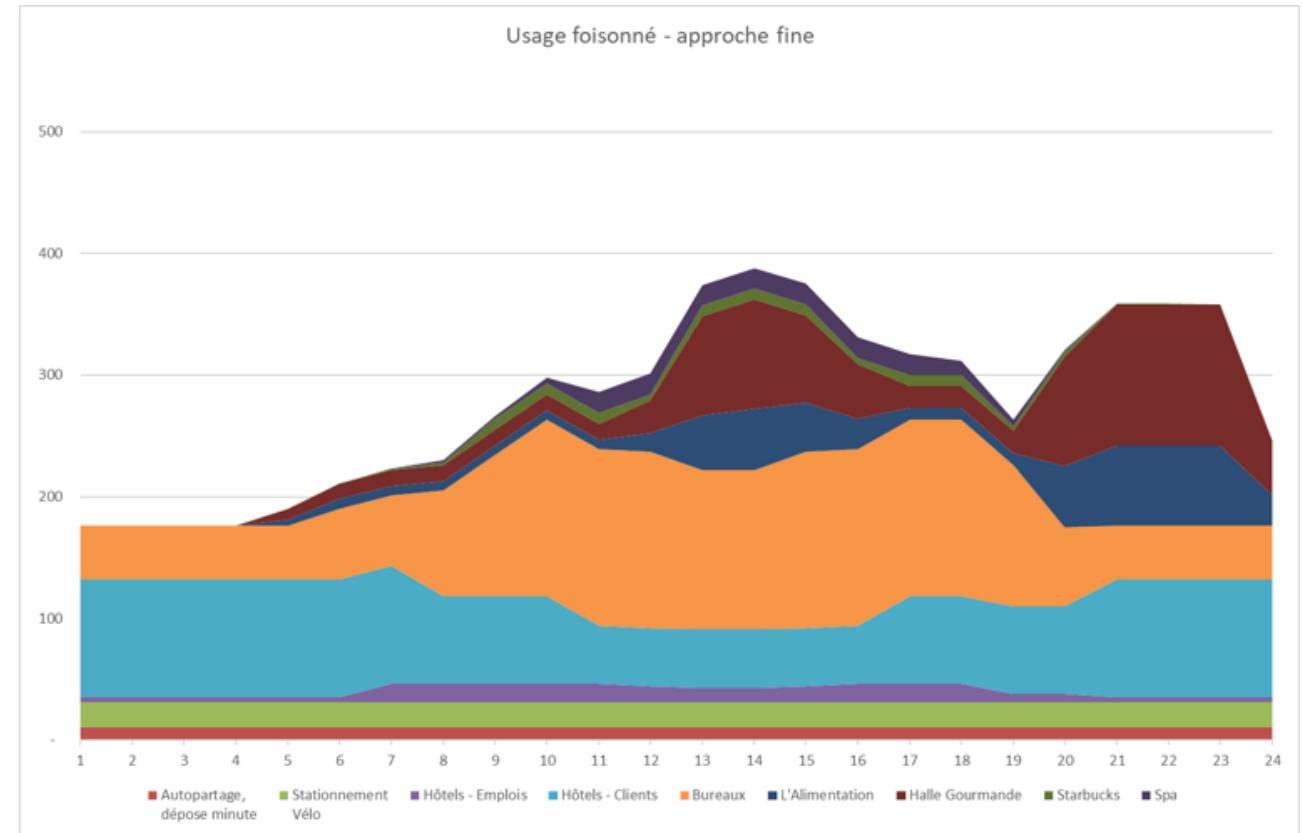
- Assure la faisabilité et la viabilité économique des projets de densification
- Facilite les mutations d'usage (changements de destination)
- Augmentent le potentiel d'usage des modes actifs et des transport
- Augmentent le potentiel des déplacements de proximité
- Concourent à augmenter l'usage de l'offre de stationnement public
 - ➔ Positif si l'offre (notamment en ouvrage) est sous utilisée
 - ➔ Implique de « compenser » à terme via une offre publique séparée si nécessaire, mais l'offre sera payée par les utilisateurs, mutualisée à l'échelle de quartier et susceptible de muter si le besoin diminue.

Assouplir les règles de stationnement dans les PLUI

Autres possibilités :

- Réduire l'exigence lorsqu'une offre d'autopartage ou de mobilité est intégrée dans un projet d'habitat (Article L. 151-31 du code de l'urbanisme introduit par la LOM : 15% minimum en moins si mise à disposition Véhicule électrique + borne adaptée ou autopartage de véhicule propre).
- Encourager le « foisonnement » du stationnement existant ou projeté lorsque les activités sont compatibles entre elles (par exemple : Cinéma et bureaux)

Exemple de foisonnement sur un projet urbain multi-activité



Réorienter les investissements routiers vers les modes actifs et collectifs

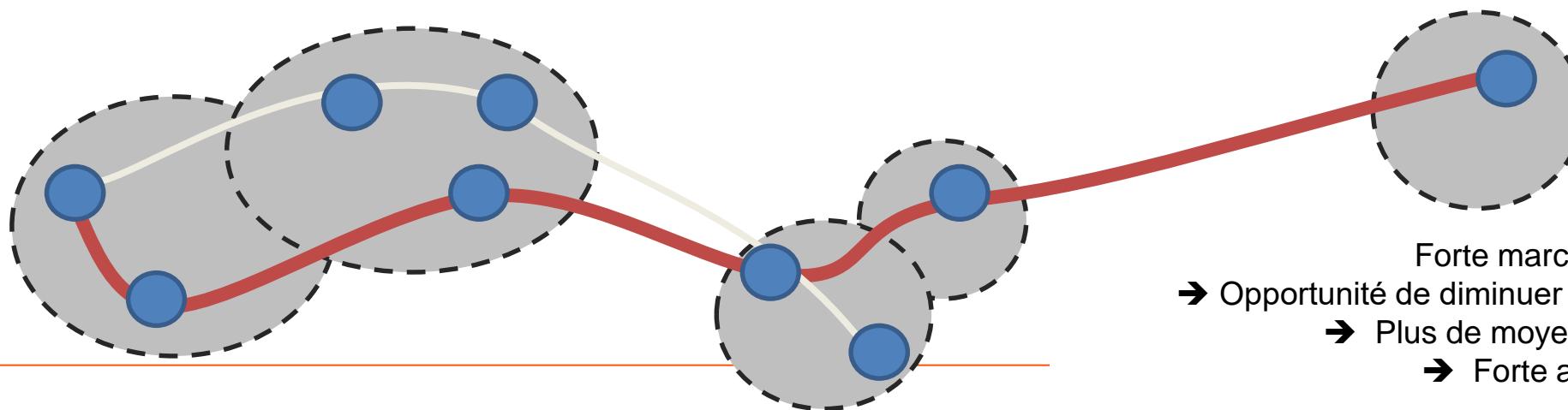
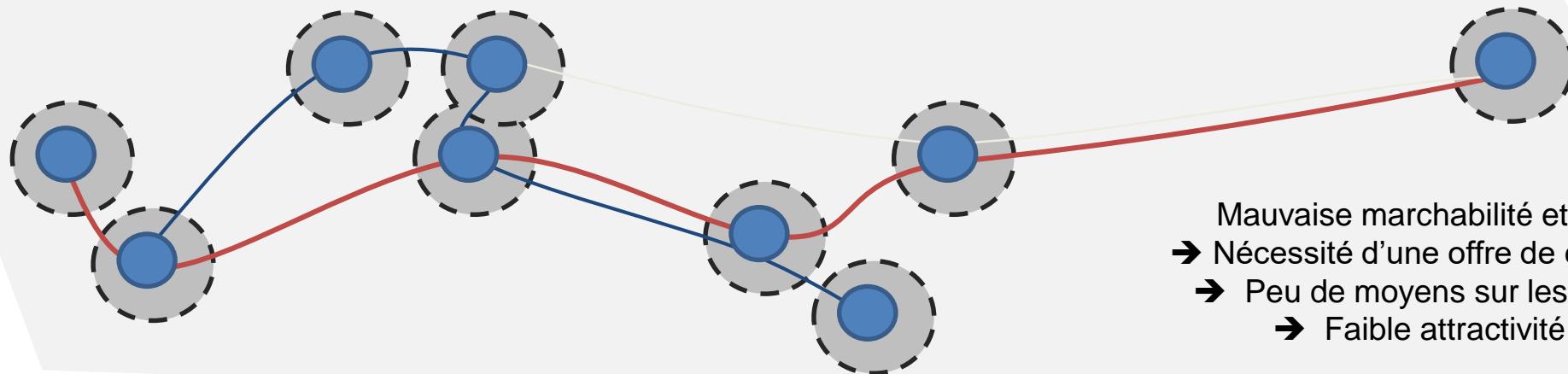
Libérer les espaces de stationnement ou de circulation automobile pour les réaffecter aux modes actifs en ville.

Le réseau cyclable : Réseau Express Vélo et double-sens cyclables



<https://twitter.com/VeloQuebec>

Modes actifs et transport : passer de la concurrence à la complémentarité



Profiter des opérations à plus court terme

- Projets de quartiers, réaménagement de rues ou de places.
- Dossiers cœur de ville, petites villes de demain, pour les petites et moyennes villes
- Projets de Zone à Faibles Emissions pour les gros centres urbains
 - Loi climat : mise en place de ZFE sur toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants (43 agglomérations contre 10 actuellement LOM)
 - Loi Climat : Pour les ZFE des 10 métropoles en dépassement régulier des valeurs limites de qualité de l'air : interdiction Crit'air 5 en 2023, 4 en 2024, 3 en 2025.
 - Important impact sur le parc automobile et la réflexion sur l'utilité du renouvellement du parc.



**La cohérence, comme l'équilibre,
ne peut être atteinte que par
une régulation continue du déséquilibre.**

2

Retour d'expérience PLUI-HD de Blois Agglopolys

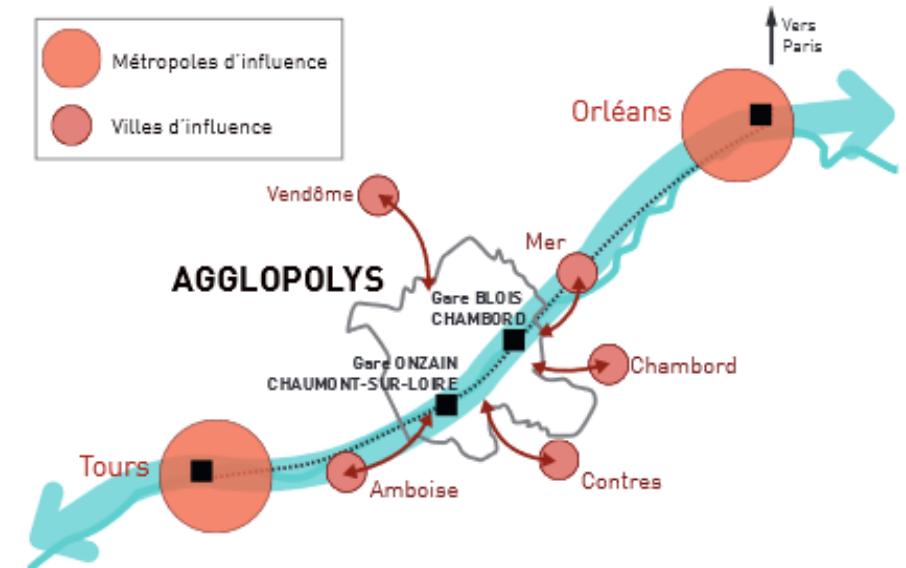


L'agglomération de Blois

Un positionnement sur l'axe ligérien et sous influence du bassin parisien

Un héritage culturel et naturel à valoriser dans la dynamique du Val de Loire UNESCO

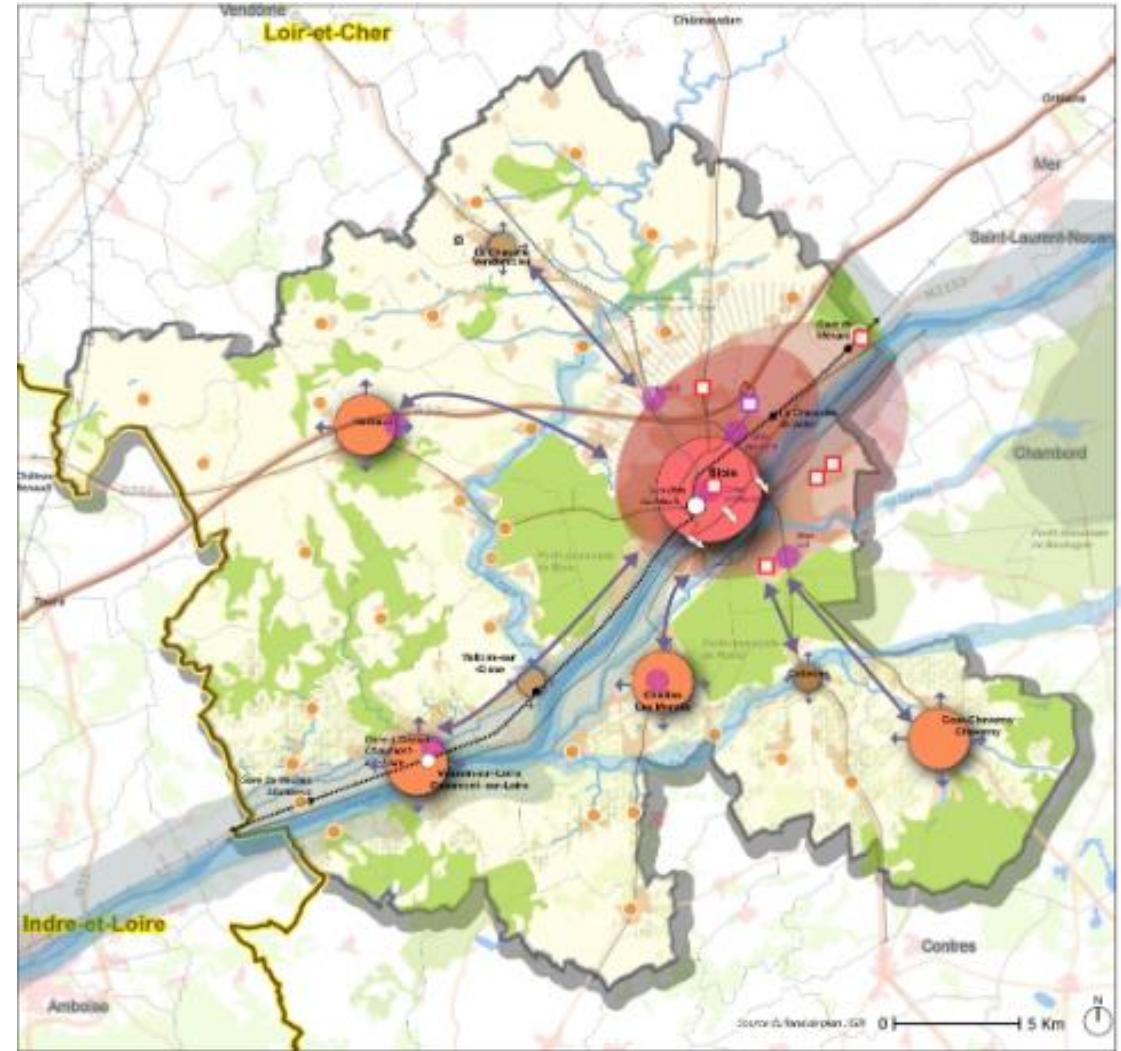
Un territoire multi-activités: industrie, agriculture, artisanat, services et tourisme



- Une superficie de 732 km², dont 400 km² de terres agricoles et 170 km² de surface boisée
- 43 communes, dont 42 de moins de 3 000 habitants
- 108 460 habitants, soit 31,8% de la population du Loir-et-Cher
- 52 000 emplois, soit 41% du Loir-et-Cher

Pourquoi un PLUI-H-M

- Un document unique pour plus de cohérence
- Prendre en compte les enjeux de transition énergétique et écologique
- Les règles et les projets portés par le futur document d'urbanisme doivent permettre d'anticiper les changements à venir dans nos manières d'habiter, de travailler, de consommer et de nous déplacer.
- Le PADD formule des objectifs en termes d'habitats et de déplacements:
 - Accueillir 6 750 nouveaux habitants
 - Produire 8 850 logements
 - Diviser par 2 notre consommation d'espaces naturels et agricoles à des fins d'urbanisation par rapport aux années passées
 - Réaliser 1 déplacement sur 2 en mode alternatif à la voiture individuelle



L'organisation du projet



- Un travail partenarial entre les communes et l'agglomération
- Un travail partenarial entre les services



Quelle coordination en interne ?

En 2016, au lancement du projet:

- l'ensemble des directions concernées regroupées dans une DGA unique et dans un lieu unique: la Direction de la Planification, de l'Aménagement et du Développement Durable
- Un lot "coordination" dans le marché initial d'AMO pour coordonner les volets Déplacements et Habitat

Depuis 2019

- Coordination menée en interne par la cheffe du service PLUI-HD
 - Rôle de " transmission" et relances / veille du planning
 - Organisation de Comités Techniques
- L'appui sur des référents pour les services Habitat et Mobilités pour faire le relai avec les AMO Habitat et Mobilités

Les points forts et les difficultés d'une démarche intégrée

- Une même temporalité pour les documents de planification...mais des échéances différentes
- Une procédure complexe et longue encore alourdie: démarrée en 2016 pour un vote fin 2022. Ex: obsolescence programmée de certains documents comme le diagnostic Mobilité
- Prise de conscience des élus que les sujets sont imbriqués (Ex: le développement des zones pavillonnaires va de pair avec le développement des réseaux et repose sur des coûts de déplacement très faibles... or ce modèle n'est ni soutenable, ni résilient)...mais en pratique énormément d'informations et le sujet mobilité traité à la marge

Exemple d'un document confrontant les points de vue Urbanisme et Mobilité : la règle du stationnement

- *Pour permettre le renouvellement des formes urbaines en centre bourg: privilégier le stationnement sur l'espace public NON COMPATIBLE avec le besoin de libérer l'espace public pour les modes actifs MAIS INCITATIF à la démotorisation (sur certaines zones où le stationnement est contraint et où des solutions alternatives existent)*
- *Nombreuses réunions techniques et avec les élus pour confronter les points de vue*
- *Au total, une règle compliquée, résultat d'un compromis*

3

Échanges



Replay et supports



The image displays a grid of 53 event posters for 'Webconf APCC' (Webinars APCC). Each poster features a title, a date and time, and logos of participating organizations. The topics are diverse, ranging from carbon accounting and climate risk to urban planning and energy transition. The posters are arranged in a grid, with some overlapping, and are set against a background of various images related to the topics.

Event 1: INVESTISSEMENT ET CARBONE, ARTICLE 173 DE LA LTE: QUELLES MÉTHODES POUR QUELS OBJECTIFS ?
 WEBCONF' APCC n° 7
 le 25 Janvier 2017 à 11h00

Event 2: MÉTHODE ADEME DE QUANTIFICATION DE L'IMPACT GES D'UNE ACTION
 WEBCONF' APCC n° 8 & 9
 le 25 Février 2017 à 11h00

Event 3: L'INFLUENCE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'ALIMENTATION
 WEBCONF' APCC n° 10
 le 1^{er} Mars 2017 à 11h00

Event 4: LA RÉSILIENCE DES ENTREPRISES FACE AUX RISQUES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
 WEBCONF' APCC n° 11
 le 18 Mai 2017 à 11h00

Event 5: LES ENJEUX DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
 WEBCONF' APCC n° 12
 le 13 Juin 2017 à 11h00

Event 6: REPORTING ET CLIMAT
 WEBCONF' APCC n° 13
 le 14 Décembre 2016 à 11h00

Event 7: ACT : ORIENTER LES ENTREPRISES VERS UNE TRAJECTOIRE 2°C
 WEBCONF' APCC n° 14
 le 30 Juin 2017 à 11h00

Event 8: OBJETS CONNECTÉS ET CLEANTECH : L'IMPACT CARBONE EST-IL UN CRITÈRE LORS DES LEVÉES DE FOND?
 WEBCONF' APCC n° 15
 le 25 Janvier 2017 à 11h00

Event 9: LE TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS PEUT-IL ÊTRE ÉCO-RESPONSABLE (1/2)?
 WEBCONF' APCC n° 16
 le 25 Février 2017 à 11h00

Event 10: LE TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS PEUT-IL ÊTRE ÉCO-RESPONSABLE (2/2)?
 WEBCONF' APCC n° 17
 le 1^{er} Mars 2017 à 11h00

Event 11: RISQUE PHYSIQUE CLIMAT : DES FONDAMENTAUX À L'ÉVALUATION DU RISQUE FINANCIER
 WEBCONF' APCC n° 18
 le 18 Mai 2017 à 11h00

Event 12: FAIRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE UN LEVIER DE PERFORMANCE
 WEBCONF' APCC n° 19
 le 13 Juin 2017 à 11h00

Event 13: COMMENT DÉFINIR SON ENGAGEMENT POUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE?
 WEBCONF' APCC n° 20
 le 30 Juin 2017 à 11h00

Event 14: STRATÉGIE POUR UN BÂTIMENT DE BUREAUX BAS CARBONE
 WEBCONF' APCC n° 21
 le 21 Nov. 2017 à 11h00

Event 15: RÉALISER VOTRE PCAET ET SON ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE MÉTHODES, MOYENS ET CLÉS DE RÉUSSITE
 WEBCONF' APCC n° 22
 le 13 Mars 2018 à 11h00

Event 16: ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX : QUEL EST VOTRE INTÉRÊT À PASSER DU BILAN GES RÉGLEMENTAIRE AU BILAN CARBONE® ?
 WEBCONF' APCC n° 23
 le 25 Mars 2018 à 11h00

Event 17: RÉPONDRE AUX ENJEUX CLIMATIQUES VIA L'ALIMENTATION : QUELLES INITIATIVES SONT CRÉÉES ? PAR QUELS ACTEURS ? POUR RÉPONDRE À QUELS FREINS ?
 WEBCONF' APCC n° 24
 le 25 Mars 2018 à 11h00

Event 18: PLANS DE MOBILITÉ : ENJEUX, BÉNÉFICES ET MÉTHODOLOGIES
 WEBCONF' APCC n° 25
 le 12 juillet 2018 à 16h00

Event 19: COMMENT METTRE EN ŒUVRE ET ÉVALUER SA STRATÉGIE BAS CARBONE TOUT AU LONG DE SA CHAÎNE DE VALEUR ? PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE ACT
 WEBCONF' APCC n° 26
 le 11 septembre 2018 à 11h00

Event 20: DÉCRYPTAGE DU RAPPORT SPÉCIAL 1,5°C DU GIEC
 WEBCONF' APCC n° 27
 le 28 novembre 2018 à 12h00

Event 21: DEMAIN, TOUS MALADES DES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?
 WEBCONF' APCC n° 28
 le 04 décembre 2018 à 11h00

Event 22: UTILISER LE BILAN DES ÉMISSIONS GES DU TERRITOIRE COMME OUTIL DE MOBILISATION DES ACTEURS
 WEBCONF' APCC n° 29
 le 20 Mars 2019 à 11h00

Event 23: LA COMMUNICATION, FACTEUR DE SUCCÈS DE VOTRE PLAN DE MOBILITÉ
 WEBCONF' APCC n° 30
 le 20 Mars 2019 à 11h00

Event 24: SÉQUESTREUR DU CARBONE DANS LES SOLS ET FORÊTS : CONNAÎTRE ET AGIR
 Ressources développées par l'ADEME et retour d'expérience
 WEBCONF' APCC n° 31
 le 20 Mars 2019 à 11h00

Event 25: MANAGEMENT DE LA MOBILITÉ : LA RÉUSSITE DU PLAN DE MOBILITÉ !
 WEBCONF' APCC n° 32
 le 27 juin 2019 à 14h00

Event 26: DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS : LE DÉPLOIEMENT D'UNE FLOTTE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES
 WEBCONF' APCC n° 33
 le 04 juillet 2019 à 11h00

Event 27: VÉLO ET ENTREPRISE : UNE POLITIQUE GAGNANTE
 WEBCONF' APCC n° 34
 le 19 décembre 2019 à 11h00

Event 28: LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS : QUELLES OBLIGATIONS ET QUELLES OPPORTUNITÉS POUR LES EMPLOYEURS ?
 WEBCONF' APCC n° 35
 le 11 février 2020 de 11h00 à 12h00

Event 29: DOCUMENTS D'URBANISME ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : LE RÔLE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
 WEBCONF' APCC n° 36
 le 20 février 2020 de 11h00 à 12h00

Event 30: AIR CLIMAT ÉNERGIE : QUELS INDICATEURS POUR UN SUIVI EFFICACE DE VOS TERRITOIRES ?
 WEBCONF' APCC n° 37
 le 25 février 2020 de 11h00 à 12h00

Event 31: RÉSEAUX DE CHALEUR, COMMENT ALIMENTER UN HÔPITAL ET SON QUARTIER GRÂCE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES ?
 WEBCONF' APCC n° 38
 le 27 février 2020 de 11h00 à 12h00

Event 32: Événement Webconf APCC #39

Event 33: Événement Webconf APCC #40

Event 34: Événement Webconf APCC #41

Event 35: Événement Webconf APCC #42

Event 36: Événement Webconf APCC #43

Event 37: Événement Webconf APCC #44

Event 38: Événement Webconf APCC #45

Event 39: Événement Webconf APCC #46

Event 40: Événement Webconf APCC #47

Event 41: Événement Webconf APCC #48

Event 42: Événement Webconf APCC #49

Event 43: Événement Webconf APCC #50

Event 44: Événement Webconf APCC #51

Event 45: Événement Webconf APCC #52

Event 46: Événement Webconf APCC #53

Vous réalisez des études ou des missions de conseil sur les thématiques suivantes ?

- Mobilité / Plan de Déplacement Entreprise
- Adaptation au changement climatique
- Stratégie carbone (SBTI/ACT)
- Compensation et comptabilité carbone
- Accompagnement aux certifications ISO 50001 / ISO 14001

- Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET)
- Planification Energétique des Territoires
- Evaluation de Plans Climat
- Energies Renouvelables
- ACV / Eco-conception

Vous souhaitez mieux connaître l'APCC ?

Parcourez le rapport d'activité 2021 de l'association !

<https://ra.apc-climat.fr/>

RA 2021 RA 2020 Site APCC

Rapport d'activité APCC 2021

Qui sont les membres de l'APCC ?

PARTIE SUIVANTE

"Cette année 2021 s'est encore inscrite sous le signe de la crise sanitaire et de toutes ses conséquences en matière économique et sociale. Cette crise a bousculé nos modes de vie, nos façons de produire, de nous déplacer et de travailler. Elle a accentué et accéléré les tensions sur les ressources au niveau mondial.

En parallèle, les effets du changement climatique se font plus visibles et nous rappellent notre fragilité (records de température, incendies de forêts, gelées et grêles, inondations). La gestion de crise fait maintenant partie de notre quotidien.

Au sein de l'APCC, nous sommes chaque année plus nombreux à œuvrer vers la transition écologique et je suis fière de notre réseau, de ses membres, de ses travaux.

Ce rapport d'activité annuel vient retracer le chemin parcouru, les actions menées avec motivation pour sensibiliser, informer, convaincre, fédérer et porter nos ambitions pour nos sociétés."

Fanny Pénat
Présidente de l'APCC

Les missions de l'APCC

L'Association des Professionnels Environnement a pour objectif la transition vers une économie à la fois plus sobre dans sa consommation et plus respectueuse de l'environnement.

L'APCC pour les organisations

Contenus à destination des entreprises et collectivités

Depuis 2010, c'est plus de 80 événements virtuels ou présentiels organisés par l'APCC sans compter les multiples interventions, très nombreux écrits, entre articles et publications depuis sa création, le tout dans une dynamique d'information et de partage.

L'objectif : les pousser à l'action et leur permettre d'agir concrètement sur les enjeux climat et mobilité.

Focus sur la 2e édition du Sommet Virtuel du Climat

Depuis 2019, l'APCC a poussé encore plus loin cette dynamique d'information et de partage en initiant, organisant et animant le Sommet Virtuel du Climat, dont 2 éditions ont été réalisées en 2019 et 2021.

L'APCC pour ses membres

Afin de faire de l'APCC un espace de partage et d'échanges, propice à la collaboration et aux synergies entre professionnels, divers projets sont mis en place à l'APCC.

Plus pour l'APCC se transforme en opportunités et positives (prospective, le piloter et de réseautage positif. C'est

Les groupes de travail de l'APCC nous permettent de sortir le titre du guidon et de prendre de la hauteur sur les enjeux climats actuels.

L'APCC est consulté par nos clients et nos partenaires. J'ai l'impression de contribuer à la transition écologique.

L'APCC est un porte-voix des experts climat auprès d'instances dirigeantes permettant de contribuer aux lobbys ou d'éclairer sur des décisions. C'est pour participer à faire vivre ce réseau que j'ai choisi de faire partie de l'APCC.

Et puis c'est je pense ça pour beaucoup.

Violaine Pelicant
Conseillère

Ma
Présidente

01
La communauté sur slack



Actuellement, 3 Groupes de Travail sont actifs et se réunissent une fois par mois, en ligne.

Le Sommet Virtuel du Climat est le premier événement de destination des professionnels réalisé 100% en ligne.

- 30 webconférences en deux semaines
- 18 ateliers
- 2230 personnes uniques touchées en live
- 177 intervenant.e.s pour 121 organisations
- 8 sponsors
- 8 partenaires
- 88% des participant.e.s affirment avoir trouvé dans les ateliers de compréhension, motivation, inspiration et leviers d'action.

Le Sommet de l'APCC en 2021

Le Sommet de l'APCC en 2021 a été composé de 145 interventions virtuelles, 2 événements présentiels, 6 articles et 3 publications.

- 1 Sommet Virtuel du Climat
- 1 Journée technique

Webconfs mobilité

L'APCC en interaction avec ses parties prenantes ...

Depuis 2010 sans discontinuer, l'APCC est proactive et s'exprime sur les sujets climat et, plus récemment, mobilité avec ses parties prenantes. Avec une vision d'experts terrain au plus près des enjeux opérationnels des organisations et des territoires, les membres de l'APCC sous formats divers et variés, alertent, explicitent, réagissent, contribuent et/ou proposent.

En 2021, c'est

- 1 tribune envoyée au Président de la République
- 18 mandats de représentation actifs et contributions
- 3 mandats locaux
- des réunions, des courriers, des échanges avec les institutions

... pour porter la voix de nos membres

1 tribune : Appel pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris



En mars 2021, les membres de l'APCC se sont réunis pour rédiger une tribune à l'intention du Président de la République, à l'occasion de l'examen du texte de la Loi Climat et Résilience à l'Assemblée Nationale.

L'objectif de cette tribune était de souligner l'insuffisance du texte de loi à engager une trajectoire compatible avec un futur souhaitable. Cet appel à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris a été largement relayé sur les différents canaux de communication de l'APCC afin d'obtenir un large soutien de notre communauté.

Les résultats :

- 133 signataires (institutionnels, acteurs du monde professionnel ou de la société civile actifs sur les enjeux climat)
- 48 soutiens (autres entreprises, collectivités et travailleurs indépendants)

Nos perspectives pour 2022-2023

A l'heure de la sortie du 3e volet du 6e rapport du Giec sur l'évolution du climat, les conclusions sont sans appel : il est plus que jamais nécessaire de se mobiliser pour faire évoluer nos modes de fonctionnement. La réduction drastique de nos émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs est primordiale pour assurer un avenir vivable à l'humanité dans les années à venir.

L'APCC entend bien, comme depuis 11 ans déjà, contribuer à cette transition au travers des ses missions qui sont plus que jamais pertinentes et nécessaires.

Nous allons donc poursuivre notre route avec toujours plus de motivation, d'enthousiasme et d'esprit de coopération. 2022 s'inscrit dans la dynamique des années précédentes, avec une volonté renouvelée d'aider les organisations à contribuer à la transition vers un mode de vie soutenable.

Avec l'intérêt général comme boussole, nous progressons au plus près du terrain et de la réalité opérationnelle observée par nos membres lors de leurs missions. Nous continuerons à nous allier avec toutes les organisations qui suivent ce même cap car "Ensemble, nous irons plus loin" !

Au programme 2022



Pour nos membres

- Toujours plus de lien, de partage, de co-construction, de collaboration et de montée en compétences grâce au réseau social interne, aux réunions d'informations, aux groupes de travail et aux projets ...
- Toujours plus de visibilité grâce à notre annuaire, nos événements
- Toujours plus de poids grâce à nos mandats, nos relations avec les parties-prenantes
- Toujours plus de valeurs partagées et de qualité avec l'évolution en cours de notre charte de déontologie



Pour les organisations et les collectivités

- Une programmation événementielle (virtuelle et présentielles) et une production de contenus toujours au cœur de l'actualité et des réalités terrain des organisations et des territoires
- Un annuaire des membres en constante évolution pour trouver votre prestataire idéal et répondre à vos besoins d'accompagnement

Adhérez !

Être en réseau

Vous vous inscrivez dans une démarche d'échange et d'amélioration continue



Être visible

Vous êtes identifié.e et reconnu.e comme expert.e par vos prospect.e.s et client.e.s



Être représenté.e

Vous participez à la reconnaissance de la profession auprès des pouvoirs publics et des parties prenantes



Être informé.e

Vous bénéficiez du partage d'informations métiers de manière concise, pertinente et régulière



Être bénéficiaire

Vous bénéficiez de tarifs préférentiels auprès de nos partenaires



Là pour vous !

Envie de visibilité sur nos événements, ou d'un partenariat ?

TRAVAILLONS ENSEMBLE !



Vous êtes en recherche d'un.e prestataire ou d'un.e expert.e ?

CONTACTEZ-NOUS !

Partenaire de l'annuaire APCC

ANNUAIRE APCC

PRO DURABLE
PRODIGES - PRODIGES - PRODIGES

Association des Professionnels en Conseil Climat Énergie et Environnement

Rechercher

Rechercher

Compétences climat

Compétences mobilité durable

Compétences complémentaires

Spécialités sectorielles

Labellisations / Certifications interne

Accréditations

Zones d'intervention en France

Zones d'intervention à l'international

120 membres

<https://annuaire.apc-climat.fr/>



Association des
Professionnels en
Conseil Climat Energie
et Environnement



MERCI !

Restons en contact :

contact@apc-climat.fr
www.apc-climat.fr

@APCClimat



Votre avis est important pour nous !

Merci de répondre au sondage
en fin de session

